

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE-

Siège social : Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS

La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » informe ses honorables actionnaires, que son conseil d'administration réuni le lundi 31 mai 2010 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 juin 2010 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2009 de 0,375 dinars par action soit 7,5% du nominal.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.